DISSERTATION

N° 17.

SUR L'HYGIÈNE

DES FEMMES ENCEINTES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 janvier 1832, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR JEAN-BAPTISTE DUMAS-LÉTANG, de Chalus,

Département de la Haute-Vienne;

Bachelier ès-lettres et ès-sciences; ex-Élève des hôpitaux de Paris.

Ergò ubi conceptûs certissima signa recentis
Elucent, ut, qui dulcis genitalia tentat,
Horror, et admissum semen testata voluptas,
Osque uteri penitùs clausum, mensesque retenti,
Hinc que redundanti turgentes sanguine mammæ,
Protinùs, ut pulchri concrescant membra puelli,
Curam adhibite, nurus.
CLAUDE QUILLET, *Callipædia*, lib. sept.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1832.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER, *Examinateur.*
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES, *Examinateur.*
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / JULES CLOQUET.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. / ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique médicales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU, *Suppléant.*
Clinique médicale	LEROUX. / FOUQUIER. / BOUILLAUD, *Président.* / CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER. / DUBOIS, *Examinateur.* / DUPUYTREN. / ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Baudelocque.	Gerdy, *Suppléant.*
Bayle.	Gibert.
Blandin.	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cottereau.	Rochoux.
Dance.	Sandras, *Examinateur.*
Devergie.	Trousseau, *Examinateur.*
Dubled.	Velpeau.
Dubois.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

Ex-Chirurgien-Major à la ci-devant cent quarante-huitième demi-brigade.

A MA BONNE MÈRE.

C'est à vous que j'offre aujourd'hui le premier fruit de mes études médicales ; puisse-t-il vous dédommager des nombreux sacrifices que vous vous êtes imposés pour mon éducation, et être à vos yeux le témoignage du plus sincère attachement et de la plus vive reconnaissance !

A MON ONCLE HALLARY,

Notaire.

Permettez, mon cher oncle, que je vous offre une part à la dédicace de cette thèse ; l'intérêt que vous m'avez toujours témoigné, l'amitié dont vous n'avez cessé de m'honorer sont pour toujours gravés dans mon cœur.

A MES SŒURS,

A MON COUSIN LÉON HALLARY,

Licencié en droit.

Comme gage de l'amitié la plus sincère.

J.-B. DUMAS-LÉTANG.

INTRODUCTION.

En parcourant tous les sujets propres à fixer l'étude du médecin, il est difficile de faire un choix si l'on ne considère que leur utilité ; chacun d'eux, en effet, est d'une importance assez grande pour mériter une attention spéciale. J'ai donné pourtant la préférence à l'hygiène des femmes enceintes; l'importance de ce sujet, l'intérêt qu'inspire une femme qui fait le charme de la société, l'espoir d'une famille et le bonheur d'un époux, justifient assez mon choix.

De temps immémorial, les femmes enceintes ont inspiré aux différens peuples une sorte de vénération. A Lacédémone, les citoyens étaient obligés de se mettre à l'écart lorsqu'ils rencontraient des femmes grosses. A Rome, elles étaient dispensées de se ranger dans la foule lors du passage des magistrats. Les rois d'Espagne, dit madame Delaunay dans ses Mémoires, conservaient tant de respect et de complaisance pour les femmes enceintes, qu'ils se laissaient approcher toutes les semaines, en supprimant toute étiquette, par celles du peuple qui se trouvaient dans cet état.

Si ces coutumes superstitieuses sont aujourd'hui bannies de nos mœurs par l'heureuse influence des progrès de la civilisation, la médecine nous offre au moins, sinon l'avantage de rendre aux femmes ces marques d'honneur et de déférence, au moins des moyens de protéger leur santé et de remédier souvent à la plupart des maux qui les assiégent.

Je vais entrer en matière, en suivant la belle classification d'*Hallé;* mais avant, je vais donner quelques considérations générales sur la grossesse.

DISSERTATION

SUR

L'HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES.

Considérations générales sur la grossesse.

« La femme enceinte, a dit *Mauriceau*, est comme un pilote qui, « embarqué sur une mer orageuse et remplie d'écueils, en évite le « péril s'il s'y conduit avec prudence, mais qui fait bientôt naufrage « s'il cesse un instant d'être sur ses gardes. » Dès que la femme a conçu, il s'établit en elle une nouvelle manière d'être; ses impressions sont différentes et tout son être paraît participer aux changemens nombreux qui s'opèrent en elle. Avertie d'abord par un léger sentiment de chaleur et de pesanteur qui se fait sentir vers la matrice, elle ne tarde pas à tomber dans un état de langueur et d'abattement inaccoutumé; inhabile alors à satisfaire à ses occupations habituelles, elle se laisse entraîner, malgré tous ses efforts, aux douceurs du sommeil. A cet état, qu'interrompt par intervalle un spasme général, caractérisé par des frissons et quelquefois par des nausées et des vomissemens, une tendance aux évanouissemens et à la syncope, se joint bientôt une altération sensible dans tous les traits de la physionomie; les yeux perdent de leur vivacité et de leur brillant, ils sont abattus

et enfoncés dans l'orbite, les paupières se cernent d'un cercle livide, et toute la face, devenue pâle, prend un aspect de souffrance qui contraste avec la fraîcheur dont elle brillait naguères.

La matrice, soumise alors à un nouveau mode d'action, et devenue un centre de fluxion vers lequel la nature, attentive à la conservation du nouvel être, dirige tous les fluides, éprouve de grands changemens dans sa forme, sa position et la structure de ses parois. D'une forme à peu près triangulaire dans l'état de vacuité, elle tend, par son développement, qui dans les derniers mois de la grossesse se fait avec rapidité, à prendre la forme ovalaire; ses angles en effet disparaissent, et le col, complètement effacé au moment de l'accouchement, n'offre plus qu'un léger bourrelet formé aux dépens des lèvres seules du museau de tanche. Du petit bassin qu'elle occupe ordinairement, la matrice s'élève et franchit le détroit supérieur au quatrième mois, arrive à l'ombilic au sixième, et dans le cours du septième et huitième mois se rapproche de l'épigastre, pour s'affaisser ensuite dans le neuvième mois. Son organisation, qui est inextricable, se développe et se perfectionne pendant la grossesse; alors apparaissent des fibres qui, de nature musculaire suivant la plupart des auteurs, se présentent sous la forme de plans ou de faisceaux plus ou moins distincts que madame *Boivin* la première a le mieux décrits. Les artères, les veines et les vaisseaux lymphatiques, plissés sur eux-mêmes, s'allongent, s'agrandissent, et les nerfs eux-mêmes, suivant *Hunter*, augmentent sensiblement de volume.

Les influences sympathiques que l'utérus, lors de la gestation, exerce sur les organes, sont infiniment variables : ainsi les mamelles deviennent plus sensibles et plus volumineuses; leurs mamelons s'épanouissent et prennent une couleur plus foncée; l'estomac devient le siége de douleurs vagues, de rapports, de nausées et de vomissemens; les intestins sont tourmentés par des coliques avec ou sans diarrhée; ailleurs apparaissent des névralgies sous-orbitaires, faciales ou dentaires, etc., auxquelles se joignent souvent toutes ces aberrations dans les organes, surtout ces envies bizarres que le vulgaire

craint tant de ne pas satisfaire; certaines maladies qui avaient pris un accroissement plus ou moins notable disparaissent ou sont enrayées dans leur marche : ainsi certaines inflammations latentes ou obscures de la poitrine ou de voies digestives disparaissent; ainsi la phthisie semble parfois rétrograder.

Le moral de la femme est souvent assujetti aux influences les plus diverses : telle femme qui avant d'être enceinte était gaie, grâcieuse, enjouée, à peine fécondée devient triste, mélancolique et souvent acariâtre; telle autre au contraire, pendant sa grossesse, n'est jamais plus gaie et plus aimable; celle-ci n'a jamais l'esprit plus vif, plus pénétrant; celle-là tombe dans une sorte de stupidité et d'apathie insolite.

A une époque assez avancée de la gestation, la matrice exerce encore une influence sur les organes, mais celle-ci est toute mécanique. Distendue en effet par le produit de la conception, elle comprime tout ce qui l'environne : le diaphragme, refoulé, empêche la dilatation de la poitrine, et amène la gêne de la respiration; les digestions sont longues et pénibles, les envies d'uriner et d'aller à la garde-robe sont plus fréquentes; les troncs vasculaires et nerveux, comprimés, disposent aux palpitations, aux céphalalgies, et quelquefois donnent lieu à des douleurs lombaires, à des engorgemens œdémateux et aux varices des extrémités inférieures. Les articulations du bassin, pressées, se relâchent et portent une gêne considérable dans la marche; la peau du ventre s'amincit, les muscles s'élargissent, les aponévroses se distendent et quelquefois s'éraillent.

En général, toutes les femmes n'ont point également à redouter ces accidens; il en est qui, pendant toute la longue période de leur grossesse, jouissent de la santé la plus brillante, témoin la plupart des femmes qui, habitant la campagne et y menant une vie active, arrivent le plus souvent d'une manière insensible au terme de leur gestation, et donnent le jour à des enfans qui portent l'empreinte de la santé la plus robuste.

Tels sont les principaux phénomènes que l'on remarque dans le

cours de la grossesse, qui, pour certaines femmes, est une longue maladie, mais qui doit être considérée comme une fonction précieuse que la nature a confiée à la femme, et qui lui mérite sous tant de rapports tous les égards de l'autre sexe.

DE L'HYGIÈNE.

L'hygiène est cette partie de la médecine qui a pour but de conserver la santé ou de prévenir les maladies. Les moyens qu'elle emploie, et dans lesquels je vais puiser tout ce qui me paraîtra utile aux femmes enceintes, ont été divisés par *Hallé* en six classes, savoir : 1°. les *circumfusa* ou choses environnantes, l'air, ses influences, etc. ; 2°. les *applicata* ou choses appliquées à la surface du corps, tels que les vêtemens, les bains, etc. ; 3°. les *ingesta* ou choses ingérées dans les voies alimentaires, les alimens, les boissons, etc. ; 4°. les *excreta* ou choses qui doivent être évacuées, les urines, les matières fécales, etc. ; 5°. les *gesta* ou actions auxquelles on rapporte l'exercice, le repos, etc. ; 6°. les *percepta ;* telles sont les sensations, les affections de l'âme et les facultés intellectuelles.

Circumfusa.

L'air est de tous ces agens celui qui doit occuper le premier rang ; c'est lui qui nous environne, qui sans cesse agit sur nos organes, et qui de tous est le plus immédiatement nécessaire à l'entretien de la vie. C'est un fluide pesant, élastique, invisible en petites masses, insipide, inodore, et composé de 0,21 d'oxygène, de 0,79 d'azote, et quelquefois d'un atome d'acide carbonique. Il constitue l'atmosphère, dont la hauteur est d'environ quinze à seize lieues, et qui contient, outre les élémens de l'air, de l'eau en vapeur, du calorique, du fluide électrique, de la lumière, et une foule de matières qui se volatilisent

incessamment. Les principes constituans de l'air sont-ils, dans un temps donné, dans le même rapport les uns avec les autres; ses qualités physiques sont-elles les mêmes, son action sur l'économie est alors toujours la même. Ce rapport vient-il à cesser, ses propriétés physiques viennent-elles à se déranger, des substances étrangères se répandent-elles dans son intérieur, la manière dont il agit alors sur nous est infiniment variable, et son influence est d'autant plus nuisible que ses variations sont plus brusques et plus promptes.

La femme enceinte, chez qui les impressions sont plus vives, doit éviter soigneusement de s'exposer aux vicissitudes atmosphériques : elle doit ne point s'exposer au froid, qui prédispose aux maladies aiguës des organes parenchymateux ; à la chaleur excessive, qui, en énervant les forces, fait développer les affections bilieuses; au froid humide, qui favorise le développement des affections catarrhales; à l'humide et chaud, qui, en relâchant les tissus, favorise l'absorption, et rend la femme plus susceptible de contracter des maladies. Pour ses promenades, la femme enceinte doit toujours choisir un beau jour ; l'air du matin, dans la belle saison, est très-favorable après le lever du soleil : mais si pourtant elle était forcée de s'exposer aux rigueurs de la saison, elle devrait tâcher d'y résister en se vêtant convenablement et en prenant une bonne nourriture.

Les altérations que peut éprouver l'air dans ses principes constituans sont quelquefois excessivement nuisibles. La femme doit s'interdire les lieux où se trouvent rassemblées un grand nombre de personnes, tels que les bals, les spectacles, les grands cercles. Indépendamment des dangers attachés aux émotions vives qu'elle peut y recevoir, ces lieux, où l'air est sans cesse altéré par la respiration, les émanations animales, une chaleur concentrée, la combustion des bougies, peuvent occasioner de graves accidens. « L'homme, a dit « *J.-J. Rousseau*, est de tous les animaux le moins propre à vivre par « troupeaux ; son haleine est mortelle à ses semblables ; entassés « comme les moutons, ils périraient tous en peu de temps. »

L'air chargé d'exhalaisons putrides et fétides exerce une influence

fâcheuse sur tout le monde ; la femme enceinte doit plus que personne s'y soustraire en s'éloignant du voisinage des marais, des tanneries, des mégisseries, et en général de tous les lieux où l'atmosphère se trouve chargée d'émanations dont les effets ne peuvent être que très-insalubres.

On conseille généralement aux femmes enceintes d'habiter la campagne : la vie qu'elles y mènent est, en effet, plus calme, l'air qu'elles y respirent plus pur, et la variété et l'agrément des promenades sont encore de très-grands avantages. La femme est-elle d'une constitution lymphatique, elle doit de préférence habiter les lieux secs, élevés et exposés aux rayons solaires. Les systèmes sanguin et nerveux sont-ils chez elle très-développés, ses passions sont-elles très-vives, elle trouvera de l'avantage à habiter dans les vallées ou les plaines.

Quant à son appartement, il doit être exposé au sud en hiver, et convenablement chauffé ; au nord en été, en ayant soin de le rafraîchir avec une petite quantité d'eau pure, si la température est élevée. On veillera à ce qu'on n'y répande jamais de parfums, et à ce qu'on éloigne toute espèce de fleurs, parce qu'elles ont l'inconvénient d'affecter trop vivement par leur odeur la sensibilité nerveuse, déjà si exaltée par la grossesse, et de décomposer l'air dans l'obscurité en exhalant du gaz acide carbonique.

Applicata.

Les vêtemens, jouissant du précieux avantage de garantir la surface du corps de l'impression immédiate de l'air, et d'annuler en quelque sorte les effets fâcheux que peuvent produire les vicissitudes atmosphériques, sont destinés à conserver notre chaleur naturelle et à absorber les produits de la transpiration. La femme, plus impressionnable pendant sa grossesse qu'à toute autre époque, doit se servir d'habillemens dont la nature soit en rapport avec sa manière d'être et la température régnante. En hiver, elle emploiera les étoffes de laine, qui, souples et légères, entretiennent autour du corps une cha-

leur convenable par la propriété dont elles jouissent de mal conduire le calorique. En été, elle fera usage de tissus légers tirés du règne végétal, particulièrement de tissus blancs, qui ont l'avantage de réfléchir la lumière et de préserver le corps de la chaleur extérieure. En automne et au printemps la température étant très-variable, elle portera des vêtemens qui conserveront une chaleur modérée. Dans tous les temps, elle évitera de diminuer sans précaution le nombre de ses vêtemens, de les échanger contre de plus légers, et de mettre à découvert certaines parties du corps, particulièrement les bras et la poitrine.

La forme des vêtemens a surtout attiré l'attention des auteurs. Ils veulent qu'ils soient faciles et assez aisés pour ne point gêner les mouvemens et n'exercer aucune compression sur les différentes parties du corps. C'est avec toute leur énergie qu'ils se sont élevés contre l'emploi des corsets, qu'ils considèrent comme des prisons, des cages, des étuis, des cuirasses, au milieu desquels, disent-ils, la femme, vivement étreinte, ne peut ni respirer, ni cracher, ni se remuer; ils compriment, suivant eux, vivement la poitrine, empêchent l'expansion des poumons, favorisent la stase du sang dans leur intérieur, et, par suite, le développement de l'affreuse maladie de poitrine. Les dangers qu'on a attachés à l'emploi du corset m'ont paru de tout temps si exagérés, que je n'ai jamais pu y ajouter une entière confiance, et aujourd'hui je me sens disposé à le conseiller à toutes les femmes qui ne sont pas enceintes. Le corset, en effet, leur donne de la grâce et de la tournure, deux attraits puissans dont elles ne sauraient se passer; puis il est bien loin, je crois, d'être la cause principale de la cruelle maladie qui parmi elles fait tant de victimes. Concevrait-on autrement pourquoi leur usage serait aussi général? pourquoi nos législateurs seraient moins prévoyans que ceux de Rome et de Lacédémone? pourquoi enfin les médecins eux-mêmes permettraient à leurs femmes et à leurs filles d'en faire usage? Je ne crois pas que l'on me contredise sur ce point, que la presque totalité des femmes font un usage modéré du corset : or, en partant de ce point, il est

difficile d'attribuer à son emploi la plupart des phthisies, lorsqu'on en trouve naturellement la cause la plus puissante dans la prédominance, chez elles, du tempérament lymphatique.

Les corsets sont-ils nuisibles aux femmes enceintes? Il est facile de s'apercevoir qu'un corset, construit comme ceux qui se portent ordinairement avec leurs baleines et leur busc, peut entraîner de graves accidens. Mais qu'un corset soit fait différemment, sans baleines et sans busc; qu'il soit parfaitement élastique; qu'il puisse s'adapter sans difficulté à la forme du ventre, un tel corset, dis-je, peut souvent être très-utile. En soutenant les mamelles, il préviendra souvent ces inflammations, ordinairement si douloureuses, qui déforment les seins et leur laissent souvent des indurations squirrheuses; en embrassant le ventre, il pourra s'opposer aux déviations vicieuses de la matrice, et, en exerçant une légère pression à la surface du corps, il permettra à la femme d'être plus agile dans ses mouvemens. M. *Velpeau,* dans son Traité sur les accouchemens, parle d'une femme enceinte de sept mois, qui, affectée d'une inclinaison antérieure de la matrice, et se croyant en travail, fit venir plusieurs accoucheurs. M. *Velpeau,* qui ne fut appelé que le quinzième jour, reconnut que le travail n'était point commencé, et fit appliquer une large ceinture autour de l'abdomen. Cette femme n'accoucha que deux mois après. J'ai vu, il y a deux mois, un cas à peu près semblable sur une femme enceinte de six mois : on lui fit également appliquer une ceinture autour du ventre; mais ce bandage ayant l'inconvénient de se déranger, elle se fit faire un corset élastique, qu'elle porte depuis sans avoir éprouvé le moindre accident.

Lit. Le lit, destiné à réparer les forces en facilitant le repos, doit être de nature à céder facilement au poids du corps et à s'adapter aux inégalités de ses formes. La femme enceinte doit redouter ces lits trop mous, qui, en accumulant autour d'elle une trop grande quantité de chaleur, excitent des sueurs affaiblissantes, augmentent la propension au sommeil au-delà du besoin, et provoquent enfin

les pertes qui résultent d'une excitation générale. Le nombre et la nature des couvertures doivent toujours être en rapport avec la température ; les draps doivent être secs et souvent renouvelés. Le lit sera placé dans un appartement bien aéré, spacieux, sec; les rideaux ou les alcoves ne devront jamais être fermés.

Bains. *Avicenne* et *Mauriceau* rejettent d'une manière générale les bains, dans la crainte, disent-ils, qu'ils n'exposent les femmes à avorter, en disposant le col de la matrice a s'entr'ouvrir. Cette opinion ne saurait être adoptée d'une manière rigoureuse : on conçoit, en effet, qu'une femme faible, indolente et d'un tempérament lymphatique, chez qui la fibre musculaire est excessivement molle, doit s'interdire les bains, ou au moins ne les prendre qu'à une température fraîche, afin de donner du ton aux organes ; tandis que la femme nerveuse, irritable, sujette à des coliques et à des convulsions, ou qui est enceinte pour la première fois, peut en faire un fréquent usage, surtout au commencement et à la fin de la grossesse. Dans le premier cas, ils calment l'agitation nerveuse qui survient alors ; dans le second, ils dilatent et disposent les parties à donner au fœtus un passage libre et facile. Les demi-bains, les manuluves, les pédiluves ne doivent jamais être employés inconsidérément.

Ingesta.

Cette classe comprend les alimens et les boissons.

Alimens. Les alimens introduits dans les voies digestives servent, par leur assimilation, à entretenir la vie, en restaurant nos organes et nos forces, que tendent continuellement à détruire les pertes occasionées par l'exercice de nos fonctions.

Dans les premiers temps de la grossesse, l'embryon, à raison de son peu de développement, n'exigeant qu'une très-petite quantité de nourriture, et les pertes étant devenues moins considérables par

la suppression de la menstruation, les femmes enceintes, loin de céder au préjugé vulgaire qui veut qu'elles mangent pour deux, doivent s'astreindre à un régime modéré ; elles s'y soumettent d'autant plus volontiers qu'à cette époque elles voient ordinairement diminuer leur appétit, et qu'elles éprouvent des nausées, des vomissemens et du dégoût pour les substances animales et trop succulentes. C'est à cette époque particulièrement aussi que l'on voit naître ces goûts et ces envies bizarres que les femmes et leurs parens redoutent tant de ne pas satisfaire, dans la crainte que l'enfant n'en porte les marques. Il appartient au médecin de détruire, dans le monde, ces idées superstitieuses, que l'ignorance et la foi propagent depuis si long-temps, et qui fatiguent si cruellement le moral de la femme. « Que de figures singulières, a dit *Buffon*, ne verrait-on pas si les « vains désirs des mères étaient écrits sur la peau de leurs enfans ! » Lorsqu'il est possible de se procurer l'objet que la femme désire, on fait bien de la satisfaire, dans le but seul de ne point nuire à son repos et à sa santé, et par suite au développement du fœtus; mais dans le cas contraire, il faut agir sur son imagination, et lui faire sentir les bizarreries de pareilles envies.

Vers le milieu de la grossesse, le désir des alimens est porté quelquefois très-loin; la prudence leur conseille alors de ne point surcharger l'estomac d'alimens, et, pour calmer cet appétit immodéré, qui souvent est factice, de manger peu à la fois, mais plus souvent, et toujours des alimens d'une facile digestion.

Il est aussi difficile de déterminer la quantité d'alimens dont une femme enceinte a besoin que d'assigner la nature et l'espèce de ceux qui lui conviennent le mieux. Nul doute alors que le meilleur précepte qu'on puisse lui donner ne soit de s'en rapporter, pour le choix, à ses habitudes, à son appétit, et surtout à son tempérament, qui est la règle la plus fixe. La femme d'un tempérament lymphatique et nerveux, d'une constitution faible et délicate, pour qui, comme l'a dit *Roussel*, chaque digestion est une courte maladie, doit ordinairement faire usage de substances tirées du règne ani-

mal, lesquelles, contenant beaucoup de matière nutritive sous un petit volume, joignent à l'avantage d'être d'une digestion facile celui de fortifier et de réveiller le jeu des organes. La femme robuste et sanguine, au contraire, doit accorder la préférence aux substances végétales, afin de prévenir ou de diminuer la pléthore. En général les femmes enceintes doivent rejeter tous les alimens d'une difficile digestion, tels que les substances grasses, visqueuses, etc.

Boissons. L'usage des boissons est de concourir à la digestion, en pénétrant les alimens solides pour les diviser et favoriser la chymification, et d'étancher la soif.

L'eau pure et mêlée à un peu de vin est la meilleure boisson dont puissent user les femmes enceintes dans leurs repas, pour faciliter la digestion et soutenir leurs forces. On peut permettre pourtant, sans difficulté, l'usage du vin pur aux femmes dont l'estomac est faible, et dont la digestion se fait habituellement avec lenteur et difficulté : de bon vin vieux est alors le meilleur de tous les toniques. Les boissons essentiellement stimulantes, soit spiritueuses, soit aromatiques, sont généralement nuisibles ; elles augmentent l'irritabilité, causent l'insomnie, une excitation générale, et provoquent des convulsions et des pertes qui peuvent déterminer l'avortement.

La soif, dans l'intervalle des repas, et surtout dans les saisons et les climats chauds, nous excite à ingérer des liquides dans l'estomac pour l'étancher. Il faut éviter alors de se gorger de liquides ; et comme la soif a son siége principal dans la bouche et le pharynx, il vaut mieux exciter l'action des glandes salivaires et muqueuses par l'usage de quelques boissons acides.

Les femmes enceintes doivent s'abstenir des boissons trop froides et tièdes : les premières déterminent souvent des coliques par la sensation vive et brusque qu'elles produisent ; les secondes ont le désavantage d'affaiblir l'estomac et de déranger les digestions.

En résumé, on doit principalement s'attacher à étudier le goût, le caractère, le tempérament, l'idiosyncrasie et les habitudes de la

femme enceinte qui nous accorde sa confiance, afin de ne rien prescrire au hasard et de ne point commettre d'erreur lorsqu'il s'agit de fixer son régime.

Excreta.

Si l'exercice libre de toutes les fonctions de l'économie est indispensable pour la conservation de la santé, les femmes enceintes, chez qui toutes les fonctions sont plus ou moins troublées par le grand acte qu'elles sont appelées à consommer, prêteront toute leur attention à ce que les différentes excrétions s'effectuent suivant leur rhythme accoutumé.

On divise les excrétions en *naturelles* et en *artificielles :* dans les premières nous rangerons la transpiration, l'excrétion des membranes muqueuses, celles des urines, des matières fécales et du fluide menstruel. Dans les secondes, nous placerons les lavemens, les purgatifs, les vomitifs et les saignées.

Parmi les excrétions naturelles, la transpiration doit attirer une attention toute particulière, puisque le moindre dérangement dans son cours peut devenir une cause fréquente de maladies. Est-elle trop abondante, elle affaiblit toutes les fonctions, augmente la sensibilité de la peau et la rend plus susceptible d'être affectée par les vicissitudes de l'atmosphère; est-elle, au contraire, supprimée, des congestions peuvent avoir lieu dans les divers organes, et de là naître des affections excessivement graves. Une transpiration modérée sera donc convenable aux femmes enceintes, et pour se procurer cet avantage, elles mettront tous leurs soins à éviter tout ce qui pourrait provoquer en elles une transpiration trop abondante, et à éloigner toutes les influences capables de la supprimer, en mettant en usage les autres moyens de l'hygiène.

L'excrétion des membranes muqueuses, dont le but est de soustraire ces membranes à l'action trop immédiate des irritans, de les lubrifier pour entretenir leur souplesse et favoriser leurs fonctions, doit, en général, se faire en petite quantité. Sa trop grande abon-

dance, qui émousse la sensibilité de la partie qui en est le siége, annonce une disposition au catarrhe et une atonie générale, surtout dans l'organe qui en est le siége.

Les femmes enceintes doivent ne rien négliger de tout ce qui tend à régulariser les évacuations excrémentitielles, et doivent céder aux premières sollicitations faites par les urines et les matières fécales. En résistant au premier avertissement, le besoin peut disparaître, et les urines et les matières fécales s'accumuler dans leurs réservoirs, les distendre, et gêner par là le développement de la matrice. Les urines, en raison de leur fluidité et de la disposition des voies urinaires, sont plus difficiles à garder et sollicitent plus vivement leur excrétion; mais les matières fécales, retenues plus facilement par le colon et le rectum, s'y accumulent, s'y moulent, et la constipation qui s'ensuit occasione de violens maux de tête, un sentiment de pesanteur, et quelquefois, mais beaucoup plus rarement, l'avortement. Les femmes devront se soustraire à ces accidens en prenant une nourriture légère, douce et humectante; elles y remédieront par l'usage des boissons émollientes, et l'emploi modéré des bains et des lavemens.

Les règles se suppriment ordinairement immédiatement après la conception; mais dans quelques cas, à la vérité très-rares, elles persistent. Si la femme est sanguine, forte et robuste, elle n'en arrive pas moins le plus ordinairement d'une manière heureuse au terme de sa grossesse. Chez une femme faible, délicate, leur persistance peut occasioner l'avortement. On peut y remédier en faisant usage de bains frais, d'injections presque froides dans le vagin, ou bien encore en pratiquant une petite saignée révulsive à l'un ou à l'autre bras, et en évitant tout ce qui pourrait attirer des congestions vers les parties génitales.

Les lavemens sont approuvés par *Mauriceau* et *Ant. Petit; Lamotte* partage aussi leur opinion, pourvu qu'on en fasse un usage modéré. Leur abus détruit le ton des organes, et amène la nécessité d'y recourir habituellement. On doit proscrire les lavemens âcres; par l'ir-

ritation qu'ils déterminent, ils occasionent trop souvent des hémorrhagies ou des fausses couches.

Les évacuans, chez la femme enceinte, ne doivent être employés qu'avec la plus grande circonspection; et si l'état particulier de la femme exigeait qu'on y eût recours, on ne devrait jamais employer que de légers laxatifs. Les purgatifs drastiques et les vomitifs doivent être compris dans la même proscription : je ne connais point de cas dans lesquels ils puissent être employés avec succès, et, comme l'observe *Ant. Petit*, la sortie prématurée du fœtus est le plus souvent la triste suite de leur administration.

Hippocrate défend expressément la saignée pendant tout le cours de la grossesse : *Mulier in utero gerens, sectâ venâ, abortit; eò magis, si major fuerit fœtus.* Celse ne tarda pas à reconnaître l'exagération de cette sentence, et prescrivit la saignée; aujourd'hui ce moyen hygiénique est reconnu être d'une très-grande utilité lorsqu'on l'applique convenablement. La plupart des femmes partagent le préjugé vulgaire de ne se faire saigner qu'au milieu ou au septième mois de la grossesse; peu le font au commencement, elles auraient peur de s'exposer à une fausse couche. « C'est un abus de croire que, pour une saignée « d'élection, il faille attendre que la femme soit à demi-terme; elle « serait plus utile dans les premiers mois, où le fœtus ne peut tout « consommer, et où l'on voit souvent survenir des fausses couches, que « l'on préviendrait par la saignée. » (*Mauriceau.*) *Alphonse Leroy* insiste beaucoup sur la saignée peu après la conception, pour assurer la grossesse chez les femmes très-sanguines et abondamment réglées avant leur fécondation. J'ai entendu M. le professeur *Moreau* dire, dans son cours, qu'il fut un jour appelé près d'une femme qui était enceinte pour la cinquième fois, et qui jusque-là était avortée constamment dans le courant du deuxième mois. A son arrivée, il la trouva éprouvant les mêmes accidens qui avaient déterminé ses fausses couches antérieures. M. *Moreau* saigna cette femme, et les accidens disparurent; cinq fois ils reparurent, et furent toujours de même combattus avec succès. Cette femme accoucha d'un enfant des plus robustes.

En résumé, la femme enceinte peut être saignée à une époque quelconque de sa grossesse, lorsque son état l'exige. La saignée est de la plus grande utilité chez la femme pléthorique, exposée aux douleurs de tête, aux vertiges, aux insomnies, dont la face est colorée, le pouls plein et fort ; chez la femme d'un tempérament sanguin, qui, dans ses grossesses antérieures, avait l'habitude de se faire saigner, ou qui était sujette à l'avortement. Chez la femme nerveuse, la saignée après les bains est le meilleur des antispasmodiques ; la femme faible, délicate, lymphatique, doit s'en abstenir.

La saignée du bras est préférable à celle du pied : cette dernière peut attirer une forte congestion sur la matrice et provoquer l'avortement. La quantité du sang sera toujours proportionnée à l'état de la femme, à sa constitution, à son âge et à la violence des accidens qu'on redoute.

Gesta.

Exercice, repos, veille, sommeil.

L'exercice bien ordonné est de la plus grande utilité pour une femme enceinte ; il prévient souvent une partie des accidens qui accompagnent quelquefois la grossesse. Cette vérité n'est-elle pas démontrée par l'observation que les femmes de la campagne ou de la ville qui ne changent pas le genre de vie actif que leur impose la nécessité, parviennent au terme de leur grossesse sans avoir éprouvé la série d'incommodités qui tourmentent celles de la classe fortunée, auxquelles les expose une vie molle et oisive? L'exercice est-il modéré, il favorise l'appétit, facilite les digestions, active la circulation des fluides, favorise les sécrétions et les excrétions, et augmente l'énergie et l'activité de tous les organes. Est-il excessif, loin d'avoir des effets aussi salutaires, il abat les forces, épuise les organes et rend toutes les fonctions languissantes. Le défaut d'exercice, qui est un vice de l'éducation des personnes riches, n'a pas de moins grands inconvéniens ; il diminue la masse solide des organes, produit un embonpoint lymphatique, laisse le corps dans un état de faiblesse

qui donne prise à une infinité de maladies auxquelles on ne peut se soustraire que par l'usage d'un exercice modéré, convenable et toujours en rapport avec ses forces.

Deux mouvemens, l'un *actif* et l'autre *passif*, constituent l'exercice, qui est si important à la femme pendant le cours de la gestation.

La promenade à pied, par un temps convenable, sur un sol plat et uni, en chaussure aisée, joint aux avantages de la locomotion ceux de récréer la vue et l'imagination par la succession et la diversité des tableaux rians de la campagne. « Cet exercice, a dit *Tourtelle*, non-« seulement donne au corps de la vigueur et de l'agilité, mais il ré-« crée l'âme et lui fait éprouver les sensations les plus agréables. » Ces avantages sont encore réhaussés par la société et la conversation des personnes qui plaisent le plus à la femme, et qui doivent avoir soin de lui faire envisager ces exercices moins comme un moyen de régime que comme des parties de plaisir.

La promenade pendant l'été doit avoir lieu le matin après le lever du soleil, ou bien le soir au moment où il va disparaître. Dans les autres saisons, l'heure de cette récréation sera celle où il est encore au milieu de sa course.

Les mouvemens brusques, violens, tels que les courses, le saut, la danse, doivent être soigneusement évités. *Quillet* en avait senti les dangers et les inconvéniens, lorsqu'il dit dans son poème de la Callipédie :

Corporis immodicos motus, crebrasque choreas
Vitet fœta uxor, præsertìm tempore primo
Conceptûs, necnon ubi maturescere fœtus
Postremi ostendunt menses, partusque minantur.

Quoique l'hygiène, comme on le dit, soit la science du riche, il serait pourtant à désirer que les femmes de la campagne se dispensassent, pendant au moins les deux derniers mois de leur grossesse, de tous les travaux que requiert la culture des champs ; elles devraient par conséquent renoncer aussi à porter ou à soulever des

fardeaux trop lourds, ou bien à élever les bras pour atteindre quelque chose, surtout si, pour y parvenir, elles sont obligées de se tenir soulevées sur la pointe des pieds. *Mauriceau* et *Levret* citent des cas d'avortemens produits par de semblables causes.

Les mouvemens passifs qui sont communiqués par des machines mises en mouvement sont loin de posséder les avantages des exercices actifs ; les effets qu'ils produisent varient suivant que la machine est ou n'est pas suspendue. Ainsi dans une voiture suspendue, dans un bateau, le corps est presque dans l'inaction ; il ne jouit d'autre avantage que de celui du changement d'air et du renouvellement des objets environnans.

Les promenades en voiture non suspendue ou sur un cheval de trot doivent être défendues ; les chocs, l'inégalité de marche et le changement brusque de direction impriment au corps des secousses trop fortes et peuvent entraîner des accidens fâcheux. C'est donc avec raison que *Mauriceau* s'est élevé avec force contre l'usage barbare de fatiguer les femmes pendant les douze ou quinze derniers jours de leur grossesse dans l'intention de faciliter par ces mouvemens celui par lequel l'enfant doit plonger dans l'excavation du bassin.

Le repos après l'exercice est aussi nécessaire que l'exercice après le repos ; l'un et l'autre doivent se prendre dans des proportions convenables. Les veilles prolongées sont toujours préjudiciables à la santé des femmes, en ce qu'elles ne peuvent jamais réparer le matin la perte du sommeil de la nuit. Pendant leur grossesse, elles ont une propension à dormir, et, quoiqu'il soit assez difficile de limiter d'une manière précise le temps que chaque femme doit accorder au sommeil, elles peuvent s'y livrer plus long-temps qu'à l'ordinaire sans cependant le trop prolonger, à cause de la faiblesse générale qui pourrait s'ensuivre. *Mauriceau* veut que sur vingt-quatre heures les femmes enceintes dorment huit heures au moins et dix au plus.

Percepta.

C'est principalement sur les sensations, les facultés intellectuelles et les fonctions de l'âme, que l'état de gestation imprime les modifications les plus sensibles, modifications qui sont quelquefois portées à un tel point, qu'elles changent entièrement le moral de la femme, et deviennent par cela même la source la plus féconde des désordres qui peuvent menacer plus ou moins directement la santé, et même l'existence de la mère et de l'enfant.

La vue est, de tous les organes des sens, celui qui peut recevoir et transmettre au cerveau l'impression de tout ce qui nous environne avec le plus de force et de rapidité; il est donc de la plus haute importance, pour le repos des femmes enceintes, d'éloigner de leurs regards tous les objets capables d'occasioner en elles des émotions trop vives, agréables ou pénibles, telles que les représentations tragiques, les livres romanesques, tous les objets d'un aspect hideux, et surtout ces individus mutilés qui, pour exciter la commisération, exposent leurs difformités dans tous les lieux publics. Cette recommandation ne saurait être trop répétée aux femmes enceintes, non qu'elles doivent craindre que ces objets, vivement tracés dans leur imagination, puissent parvenir à se réaliser sur l'enfant qu'elles portent dans leur sein, mais bien plutôt parce que l'horreur dont elles sont saisies pourrait porter atteinte à leur organisation délicate. Le sens de la vue est encore celui qui excite, chez les personnes dont le système nerveux jouit d'une grande exaltation, cette faculté de répéter par imitation certains actes qui ont produit sur elles une forte impression : les exemples d'accès d'épilepsie et d'hystérie par imitation ne sont pas rares; aussi les femmes enceintes doivent-elles avec soin s'éloigner des personnes affligées de telles maladies.

Vos ergo, o gravidæ? Si mens est edere natos
Corporis egregii, solertem impendite curam,
Ut semper subeant oculos pulchra omnia vestros.

CLAUDE QUILLET.

L'ouïe ne mérite pas moins les plus grands ménagemens; ses excitans agissent puissamment sur l'économie, et produisent des impressions qui ont sur la femme enceinte une influence des plus grandes. Elle doit donc éviter d'entendre ces personnes qui, sous des dehors obligeans, viennent, par le récit d'événemens malheureux survenus pendant la grossesse, porter la terreur et l'inquiétude dans leur esprit. Des accidens nombreux n'ont-ils pas été occasionés par les prédictions sinistres de prétendus sorciers et diseurs d'aventure, si accrédités dans certains pays? Les femmes que la musique affecte vivement doivent s'abstenir d'en entendre. Mais de toutes les impressions qui peuvent affecter l'ouïe, il n'en est pas de plus immédiatement dangereuses, pendant la gestation, que celles qui, produites par un bruit subit et violent, sont les effets de la surprise et de la terreur : la détonnation de trente-huit caissons fit périr dans les convulsions quatre femmes en couches, et avorter trois autres, dans une seule commune. (*Percy*, Dict. des sc. méd.) Des éclats de tonnerre, la simple détonnation d'un fusil ou d'un pistolet ont produit souvent le même effet. Ces accidens sont surtout à redouter, en pareil cas, quand la femme est très-nerveuse, qu'elle est sujette aux fausses couches, et que surtout elle se trouve à l'époque de sa grossesse où elles ont eu lieu.

Quant aux autres sens, il en a été précédemment question ; pourtant il est bon de dire quelque chose des sensations qui accompagnent l'acte de la reproduction : cet acte, auquel l'imagination prend tant de part, porte un trouble si grand dans l'économie, que Démocrite l'a comparé, sans doute avec un peu d'exagération, à un accès d'épilepsie. Platon prétend que, dans le cas de grossesse, le coït est un véritable homicide. *Levret* observe que la plupart des fausses couches qui arrivent sans cause connue dépendent du coït; aussi conseille-t-il de s'en abstenir. *Mauriceau* veut seulement qu'on s'en abstienne dans les deux derniers mois, dans la crainte que cet acte ne donne à l'enfant une mauvaise position. C'est un précepte duquel peu de gens s'accommodent; mais pourtant il est de toute importance qu'une femme faible et très-délicate, chez laquelle la moindre

impression met tout son être en mouvement, s'abstienne, au moins autant qu'il lui est possible, de se livrer à l'acte reproductif dans tout le cours de sa grossesse.

L'exercice des facultés intellectuelles, poussé trop loin, épuise les forces; aussi la femme, qui doit dans tous les temps s'abstenir des études qui exigent de profondes méditations, remplit un devoir indispensable en les évitant pendant sa grossesse. Les études d'agrément sont les seules auxquelles elle doive se livrer.

Enfin l'état de susceptibilité dans lequel elle se trouve donne aux affections de l'âme le plus grand empire ; elle ne saurait donc prendre assez de précautions pour se garantir de la funeste influence de toute espèce de passion : la paix, la tranquillité d'âme, une gaîté douce et uniforme, tels sont les sentimens qui doivent continuellement régner dans son cœur, animer son esprit et régler toutes ses actions. Les personnes qui l'entourent doivent chercher à l'entretenir dans cet état de calme par leur douceur, leur affabilité, leurs prévenances, et ces qualités doivent surtout faire l'apanage de celui qui, l'ayant associée à son sort, doit lui faire supporter avec toute la douceur possible les titres honorables d'épouse et de mère.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Mulierem in utero gerentem ab acuto aliquo morbo corripi, lethale. *Sect.* 5, *aph.* 30.

II.

Mulieri in utero gerenti si alvus multùm fluxerit, periculum ne abortiat. *Ibid.*, *aph.* 34.

III.

Mulieri in utero gerenti si mammæ ex improviso graciles fiant, abortit. *Ibid.*, *aph.* 37.

IV.

Si mulieri prægnanti erysipelas in utero fiat, lethale. *Ibid.*, *aph.* 43.

V.

Mulieri in utero gerenti tenesmus superveniens abortire facit. *Sect.* 7, *aph.* 27.

VI.

Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus, solutio fit. *Sect.* 5, *aph.* 32.